

Procédé d'évaluation

SCAR L'ÉVALUATION DE DÉPART SCAR² est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur le simulateur de Codes Rousseau. Il vous accompagne dans les différentes étapes de l'évaluation.



Pour évaluer

6 FACULTÉS



Pour évaluer

13 FACULTÉS

Plusieurs questions à choix multiples et exercices pratiques en position arrêtée ou en circulation.



Durée

Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.
- Votre observation de l'environnement (Oscar 2).
- Votre évaluation du risque (Oscar 2).

Résultat ☐ Résultat imprimable en deux exemplaires.

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.



SCAR
Fiche d'évaluation de départ - Exemple à élève

1 Renseignements d'ordre général

Nom : ALBERTY
Prénom : Thomas
Date de naissance : 25-10-2005
Nationalité : Française
Test de la vue effectué : ☐ Oui ☒ Non

2 Résultats de l'évaluation

Expérience de conduite : ☆☆☆
Maîtrise du véhicule : ☆☆☆
Comportement : ☆☆☆
Coordination motrice (habileté) : ☆☆☆
Compréhension : ☆☆☆
Perception : ☆☆☆
Tension : ☆☆☆
Démarche/Arrêt : ☆☆☆
Risque de code : ☆☆☆
Trajectoire : ☆☆☆

3 Volume de formation

2014 Le simulateur virtuel est inclus dans le règlement pour un volume de formation

Proposition heures pratiques : ☐ heures
Proposition acceptée : ☐ Oui ☒ Non
Fournisseur : BLOCH NATALIE

4 Résultats de l'évaluation

Expérience de conduite : ☆☆☆
Maîtrise du véhicule : ☆☆☆
Comportement : ☆☆☆
Coordination motrice (habileté) : ☆☆☆
Compréhension : ☆☆☆
Perception : ☆☆☆
Tension : ☆☆☆
Démarche/Arrêt : ☆☆☆
Risque de code : ☆☆☆
Trajectoire : ☆☆☆

5 Volume de formation prévisionnel

2014 Le simulateur virtuel est inclus dans le règlement pour un volume de formation

Proposition heures pratiques : ☐ heures
Proposition acceptée : ☐ Oui ☒ Non
Fournisseur : BLOCH NATALIE

6 Prestataire de l'Auto-École

Signature du formateur :
Signature des parents (pour mineurs) :
Signature de l'élève :
Cachet de l'Auto-École :
Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

NOM et Prénom : _____

Âge : _____

Note finale : _____

1- Combien de temps pensez-vous mettre pour

- avoir votre code ? _____
- avoir votre permis ? _____

Calculs

2- Pour calculer la distance d'arrêt, il faut multiplier le chiffre des dizaines par lui-même. /3

Quelle est votre distance d'arrêt si vous roulez à

- 50km/h ? _____
- 70 km/h ? _____
- 90 km/h ? _____

3- Entourer le plus grand nombre sur chaque ligne /3

10101 et 10010 3,45 et 3,7 6,5675 et 7,45

4- Boire 2 verres de vin transmet 0.50g d'alcool. Il s'agit de la limite autorisée pour conduire. Je bois alors 3 verres de vin, combien d'alcool j'aurais dans le sang ? /2

Réponse : _____

Est-ce que je pourrai conduire ? ☐ Oui ☐ Non

Agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et Organisme de Formation - Association loi 1901 - 58 rue de l'hippodrome, 59500 Douai
Numéro de SIRET : 44105898000038 - Tél. 03.27.87.25.81 - direction@apsr.fr - www.apsr.fr

Procédé d'évaluation

Question Réponse



- 5- ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

/1



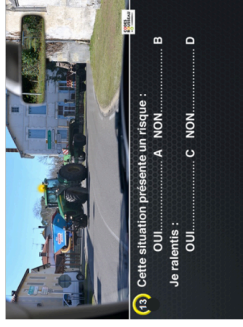
- 6- ☐ A ☐ B

/1



- 7- ☐ A ☐ B

/1



- 8- ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

/1

Questionnaire d'entrée

Analyse

/1.5

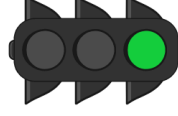


9-

- ☐ Orange ☐ Rose ☐ Carré
☐ Noir ☐ Rouge ☐ Triangle
☐ Bleu ☐ Vert ☐ Losange
☐ Rond

13- Que faire ?

- J'accélère ☐
Je ralentis ☐



/1



10-

- ☐ Orange ☐ Rose ☐ Carré
☐ Noir ☐ Rouge ☐ Triangle
☐ Bleu ☐ Vert ☐ Losange
☐ Rond

14- Relie chaque panneau à sa signification.



11- Les personnes situées aux places arrière d'un véhicule sont-elles dispensées du port de la ceinture de sécurité ? /1

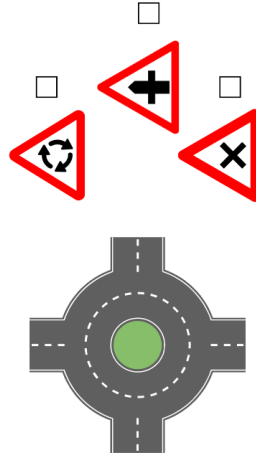
☐ Oui ☐ Non

- Je dois laisser passer les autres véhicules
- Sens interdit
- Je m'arrête

Question/Réponse

Raisonnement

12- Quel panneau concerne cette image ? /1



15- Qu'indiquent les bandes blanches sur la route ? /0.5



Procédé de positionnement

PROCESSUS D'INSCRIPTION

L'association APSR a été créée en 2002 par deux inspecteurs de la sécurité routière, IDSR, Mr Patrice MONE et un major retraité de la police, Mr Albert PARMENTIER, président. L'auto-école sociale est basée sur Douai.

Nous mettons en œuvre des actions particulières liées à la mobilité mais exclusivement à destination des personnes en difficultés face à l'emploi et exclues durablement du marché du travail. Ainsi, nos actions sont exclusives envers les personnes qui, de par leurs difficultés sociales et professionnelles, ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens financiers de s'adresser à des auto-écoles classiques.

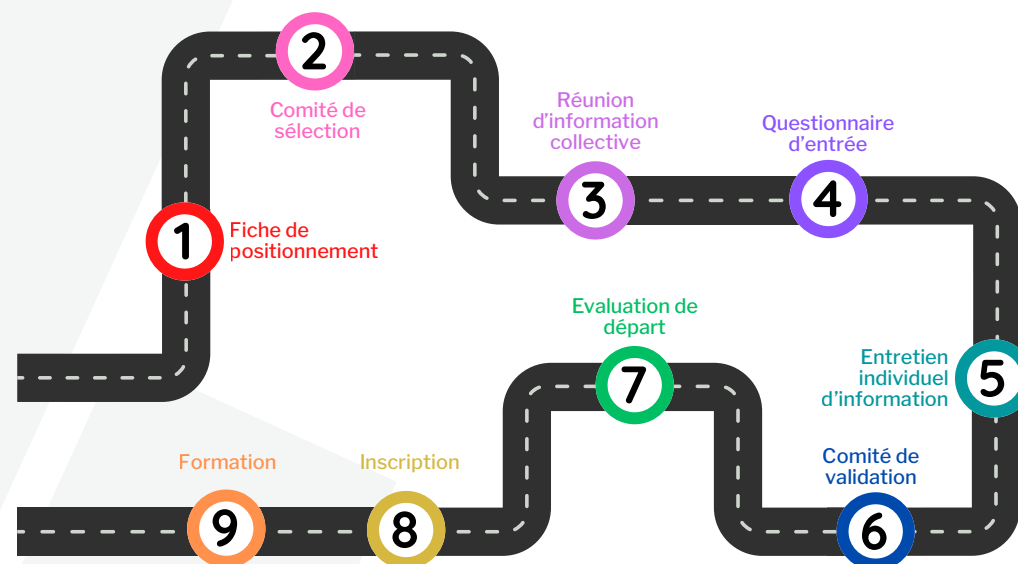
L'APSR intervient majoritairement sur des quartiers en difficultés classés Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ainsi que les personnes allocataires du RSA, et accompagnent les personnes vers les acquisitions théoriques et pratiques du permis de conduire.

Depuis sa création, l'APSR travaille en collaboration avec des partenaires financeurs (Communauté d'Agglomérations (Cœur d'Ostrevent Agglo et Douaisis Agglo), Département du Nord, etc) et des partenaires prescripteurs (France Travail, Mission Locale, etc).

Les partenaires prescripteurs nous prescrivent, envoient et positionnent les élèves. Ce travail s'effectue à partir d'une fiche de positionnement qui est remplie, signée et cachetée par le prescripteur. L'APSR reçoit les fiches de positionnement et les classent dans un fichier Excel. En fonction des actions de financement et après la date butoir de dépôt des positionnements, les fiches sont étudiées et sélectionnées en fonction du projet professionnel et de la motivation des élèves : cela s'appelle un comité de sélection.

Les futurs bénéficiaires sont alors invités à participer à une réunion d'information collective (RIC) où nous présentons l'APSR : qui sommes-nous ? comment on se forme au permis de conduire à l'APSR ? Sur quoi intervient l'accompagnement renforcé ? Ces réunions sont animées par l'Assistante Administrative et Pédagogique en charge de l'action. Un questionnaire d'entrée est distribué afin d'évaluer dans un premier temps, la motivation des élèves, ainsi que les compétences et difficultés liées à la compréhension et au code de la route. Le questionnaire d'entrée a été rédigé en adéquation avec l'équipe APSR et les partenaires financeurs. Pour clôturer ces RIC, nous planifions en fonction des disponibilités des élèves et des assistantes administratives et pédagogiques les premiers entretiens individualisés. Ces rendez-vous permettent de déterminer plus en détail la capacité d'apprentissage, la capacité financière, le projet professionnel et la motivation des élèves.

Le protocole de positionnement continue avec le comité de validation. L'APSR et les partenaires financeurs étudient et valident les dossiers qui répondent aux critères des actions. Une fois le dossier des élèves validé, nous les contactons afin de les informer de l'accord de l'aide financière et de fixer un rendez-vous en vue de leur inscription à l'auto-école. Le prescripteur en est également informé, quelle que soit la situation.



[illegible]